Jean Nicolas

La rébellion française

Mouvements populaires et conscience sociale 1661-1789

De la Fronde et la révolution de 1789, Jean Nicolas analyse la violence populaire, dans ses dimensions libératrices, passéistes et novatrices. Croisant les approches — sociologique, anthropologique, économique —, il parcourt un champ jusque-là peu exploré : la vie au jour le jour, avec les cris pour le pain, la contrebande du sel et du tabac, la grève à la fabrique.

Mais la mobilisation porte aussi sur d'autres enjeux moins immédiats, autour de certitudes et d'espérances, tout ce que recouvrent les mots dignité, liberté pour l'individu porté par le groupe, pour la collectivité réduite ou élargie. Place est enfin faite, dans le grand récit historique national, aux irréductibles, à tous les refus jetés à la face des hiérarchies et des pouvoirs.

La rébellion constitue un mode qui a fait du heurt et de la rupture le principe du changement dans l'espace français.

Insu LA REBELLION FRANCA le.
05/03/2009 Ray 2353 Rea
102
9 782070 359714
Prix : 12.10 Euros

folio histoire

9 78-2-07-035971-4 A35971 catégorie F18

Jean Nicolas La rébellion française

folio histoire 102 31

Jean Nicolas

La rébellion française

1661-1789

folio histoire

2 000) et les villes (plus de 2 000 habitants). Pour éclairer les particularismes régionaux, il n'était pas moins nécessaire de situer très exactement les affaires, y compris dans les provinces annexées au royaume au cours de la période, les Flandres, la Franche-Comté, la Lorraine et la Corse. L'enquête, rappelons-le, inclut également la conjoncture émeutière des territoires et villes rattachés après 1789, Avignon et le Comtat Venaissin, Montbéliard, Mulhouse, Nice et la Savoie, ceci en raison de la proximité culturelle de ces entités et de leur intégration actuelle au champ de l'historiographie française.

La définition du cadre régional n'allait pas de soi. Aucun des découpages administratifs en usage sous l'Ancien Régime n'a semblé convenir. Il ne pouvait être question de s'en tenir aux trente-quatre généralités ou intendances, ni non plus à la quarantaine de provinces militaires ou à la trentaine de départements de maréchaussée et autres partages qui « cisaillaient capricieusement la carte du royaume »[43]. Ces formations arbitraires ne se recouvraient pas, elles se chevauchaient, et plusieurs ont été remaniées au cours du XVIIIe siècle. L'indécision des chercheurs est parfois grande lorsqu'il s'agit de rendre une paroisse à telle ou telle province ou généralité, notamment dans le Sud-Ouest, où les intendances de Montauban, Bordeaux, Auch et Pau ont connu des variations de limites sensibles[44]. Des incertitudes encore au contact du Poitou et de la Bretagne, de la Marche et du Bourbonnais, du Bourbonnais et du Berry, de la Lorraine et de la Champagne... J'ai adopté, pour l'exploitation de l'enquête, une carte qui, en gros, répond à la fois à la configuration provinciale de la France d'Ancien Régime et à l'actuel découpage administratif en grandes régions de programme. Le lecteur y trouvera son confort puisque les données des

sources lui sont livrées dans une perspective contemporaine, sans qu'il soit besoin de transposer. 26 zones ont ainsi été dessinées, regroupant plusieurs départements, le Roussillon seul renvoyant à un département unique.

Les résultats du tableau I.1 (p. 44) font apparaître au premier regard l'intensité régionale des comportements rébellionnaires, mais le calcul indiciaire (carte 1.c, p. 49), effectué en relation avec le peuplement, livre une image plus fidèle[45]. En tête, Paris et son hinterland, suivi par le Maine-Anjou, l'Artois-Picardie, le Bas-Languedoc, le Roussillon et la Corse. Sur cette base, la Bretagne, la Savoie et les provinces du Centre-Est (sauf la Lorraine et l'Alsace) apparaissent relativement moins agitées, malgré des chiffres bruts considérables. De même, la Normandie, l'Orléanais et le grand Sud-Ouest. Restons-en d'abord à ces impressions d'ensemble : le profil véridique de chacun des espaces apparaîtra plus clairement lors de l'étude distinctive des thèmes émeutiers.

3. VUES CAVALIÈRES

Depuis la fin de la Fronde jusqu'aux premiers éclats révolutionnaires, entre 1660 et mai 1789, la société française a vécu sur le mode de l'intranquillité, selon des rythmes inégaux, mais dans un frémissement quasi ininterrompu. Nous avons relevé plus de 8 500 émotions, de toute nature et de tout calibre, sans que nous en tirions pour l'instant d'autre conclusion que de les considérer comme élément clé du dialogue sociopolitique.

Tableau I.1. Répartition régionale de l'ensemble des rébellions

Régions	Nombre de rébellions	Départements actuels
1. Paris, Île-de-France	818	75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
2. Artois, Picardie	551	02, 60, 80
3. Flandres, Hainaut	250	59, 62
4. Normandie, Perche	427	14, 27, 50, 61, 76
5. Bretagne	736	22, 29, 35, 44, 56
6. Maine, Anjou	693	49, 53, 72
7. Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois	337	16, 17, 79, 85, 86
8. Guyenne, Gascogne, Périgord, Haut-Quercy	387	24, 32, 33, 40, 46, 47
9. Béarn, Navarre, Labourd	103	64, 65
10. Haut-Languedoc, Rouergue Bas-Quercy	274	09, 12, 31, 81, 82
11. Bas-Languedoc, Gévaudan, Velay, Vivarais	839	07, 11, 30, 34, 43, 48
12. Roussillon	57	66
13. Provence, Comtat Venaissin, Nice	308	04, 06, 13, 83, 84
14. Dauphiné	177	05, 26, 38
15. Savoie	178	73, 74
16. Franche-Comté	235	25, 39, 70
17. Alsace	30	67, 68
18. Lorraine	84	54, 55, 57, 88
19. Champagne	301	8, 10, 51, 52
20. Orléanais, Blésois, Touraine, Berry	375	18, 28, 36, 37, 41, 45
21. Limousin, Marche	186	19, 23, 87
22. Auvergne	223	15, 63
23. Lyonnais, Forez, Beaujolais	239	42, 69
24. Bourgogne	391	01, 21, 71, 89
25. Bourbonnais, Nivernais	228	03, 58
26. Corse	101	2A, 2B
Ensemble	*8 528*	

Contentons-nous pour l'heure d'aperçus rapides. Le marquage en degrés d'intensité des 8 528 cas du corpus de l'enquête révèle qu'il s'agit une fois sur trois (31,1 %) de tumultes d'importance réduite, près d'une fois sur deux (44,8 %) de rébellions plus graves, mobilisant de 11 à 50 personnes, et une fois sur quatre (24,1 %) de révoltes et séditions avérées auxquelles ont participé plus de 50 individus. À partir de là s'ouvrira la quête de sens, car les pistes d'interprétation sont multiples, elles épousent tous les aspects de la structuration historique.

Inflexions séculaires

La courbe traduit dans la longue durée la multiplication des affaires dont le regroupement quinquennal traduit l'alternance syncopée (p. 50-51). S'agissant de la tendance générale et de la succession de périodes de calme et de crise, les résultats ultimes reflètent fidèlement ceux auxquels nous étions parvenus dès la première mi-temps de l'enquête sur la base des 4 000 premiers cas enregistrés : on voit que les deux tracés superposés sur

l'histogramme traduisent les mêmes inflexions, les mêmes mouvements de hausse et de repli. Ce parallélisme valide la méthode adoptée, et l'on est en droit de penser que de nouveaux apports érudits, toujours envisageables et souhaités, ne feraient que confirmer la tendance.

En suivant la ligne émeutière depuis 1661, on retrouve les rythmes attendus de la grande histoire, traduits ici en termes de réactions collectives au plus près du quotidien. La période de l'après-Fronde reste agitée et encore tourbillonnante, notamment dans le Sud-Ouest et en Boulonnais, démentant le fameux « tout était calme en tous lieux... »[46]. Dans les « belles années » Colbert, il s'agit surtout d'affaires antifiscales et anti-étatiques dirigées contre l'appareil d'une monarchie qui travaille à se consolider dans l'esprit centralisateur du « second absolutisme ». C'est ensuite le calme relatif de la maturité royale, interrompu en 1668 par une flambée rébellionnaire de famine, puis à nouveau et plus gravement en 1670 et 1675 avec les révoltes successives du Vivarais (révolte de Roure) et de Bretagne-Guyenne (Papier timbré). On constate un peu plus tard les effets d'une autre conjoncture de pénurie, de cherté et d'intolérance religieuse qui se traduit par les mouvements des décennies 1690 et 1700, années de glace du Roi-Soleil vieillissant[47]. La pointe acérée de 1693 ne surprend pas, non plus que l'escalade de 1701-1708 ou le pic de 1709 (298 émeutes, dont 135 d'importance majeure). Suit une brève séquence de calme relatif, avant que n'éclate sous la Régence une crise multiforme, vers 1719-1720 (79 occurrences en 1719), suivie comme en écho d'un autre accès en 1724.

L'époque Fleury apparaît plutôt tranquille jusqu'en

1739, mais l'année 1740, avec 72 rébellions, inaugure un nouveau cycle de turbulences. Points culminants en 1750 et 1754 (93 et 96 cas), alors que Machault d'Arnouville, arrivé aux affaires, s'efforce de moderniser l'État et la fiscalité. Après une décennie de décrue, l'agitation reprend à partir de 1764 pour s'intensifier continûment jusqu'à la fin du siècle, avec de brefs replis. On dénombre 101 émeutes de tout calibre en 1766, 145 en 1768, 141 en 1770 et 138 encore en 1771. La situation reste tendue, dépassant toujours la centaine d'affaires annuelles, pour monter à 226 cas en 1775, année de la guerre des Farines. La tension retombe ensuite, mais les troubles s'intensifient à nouveau en 1781, 1784 et 1788, atteignant pour finir le chiffre record de 310 entre janvier et avril 1789. Observons que le profil émeutier de l'après-1766 rappelle, en plus accentué, le dessin chaotique de la fin du règne de Louis XIV.

Ville-campagne

Nous reviendrons en temps voulu sur ces inflexions. Pour en rester à une vision globale des résultats de l'enquête, notre second regard portera sur le partage des mouvements entre ville et campagne. L'agitation — faut-il s'en étonner ? — concerne d'abord les agglomérations, et deux fois plus souvent les villes que les bourgs. Avec 40,4 % des cas enregistrés, les villes — qui ne regroupent que 15 % de la population française — constituent la matrice rébelliogène par excellence. Les campagnes et villages[48], démographiquement très majoritaires, livrent un nombre total d'émeutes presque identique à celui des villes (40,2 % de l'ensemble),

Figure 1. La France émeutière, 1661-1789

a) Régions d'enquête

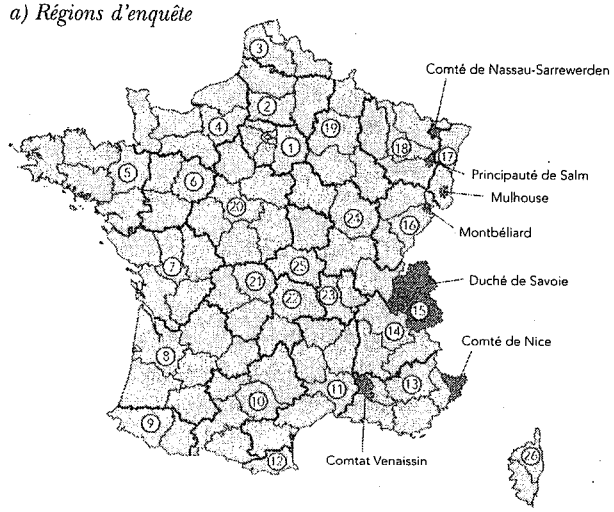

b) Données brutes

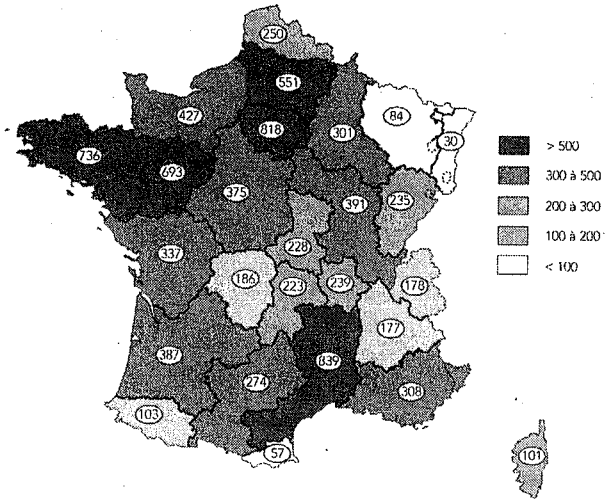

c) Indices rébellionnaires (pour 100 000 habitants)

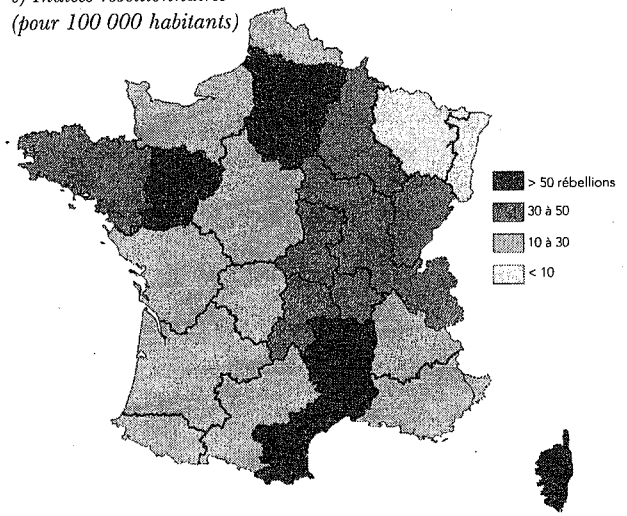

mais les mouvements y sont moins amples puisqu'ils rassemblent à peine une fois sur cinq des foules de plus de 50 individus, contre une fois sur quatre dans les villes. Quant aux bourgs, ils semblent plus paisibles avec le cinquième des cas relevés. Une fois mis en branle, leur pugnacité (intensité des affaires) s'inscrit très exactement dans la moyenne globale :

Figure 2. Mouvement séculaire global, 1661-1789

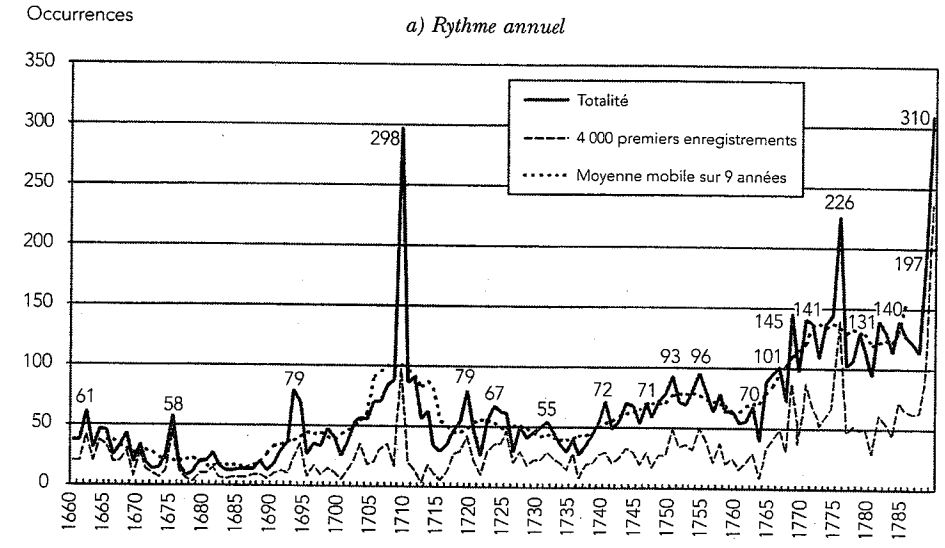

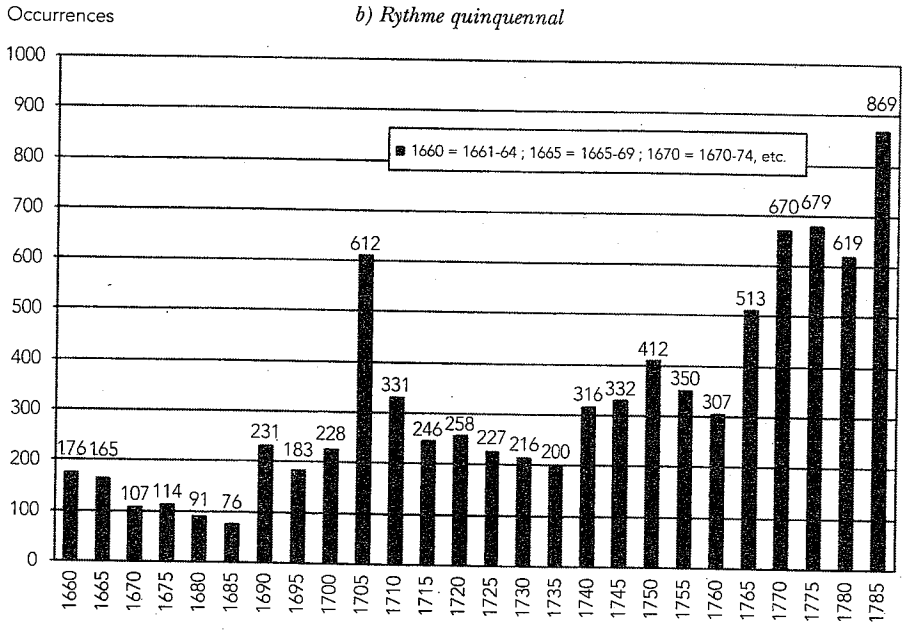

Tableau I.2. Répartition des cas observés entre villes, bourgs et villages

Lieu*	Int. 1**	En %	Int. 2	En %	Int. 3	En %	Ensemble	En %
Villes	916	26,6	1 502	43,6	1 026	29,8	*3 444 (40,4 %)*	*100*
Bourgs	528	31,9	732	44,3	394	23,8	*1 654 (19,4 %)*	*100*
Villages	1 237	36,1	1 568	45,7	625	18,2	*3 430 (40,2 %)*	*100*
Ensemble	*2 681*	*31,4*	*3 802*	*44,6*	*2 045*	*24,0*	*8 528 (100,0 %)*	*100*

**Villes* : plus de 2 000 habitants ; *bourgs* : de 500 à 2 000 ; *villages* : jusqu'à 500.
**Int. = intensité. 1 : de 4 à 10 participants ; 2 : de 11 à 50 ; 3 : plus de 50.

Cibles émeutières

Les dernières remarques de cette entrée en matière porteront sur l'importance respective des différents déclencheurs de rébellion (tableau 1.3). La colère contre le fisc dirigée très majoritairement contre les impôts indirects, s'inscrit au premier rang, avec 39,1 % des cas. Arrive en second le souci alimentaire avec les émeutes de marchés, les attaques de greniers et de convois de grains, soit le sixième des occurrences (17,6 %). Suit l'opposition collective à l'appareil répressif de l'État (14,1 %). Viennent ensuite, dans l'ordre de fréquence, les émotions classées dans la catégorie « divers » qui renvoient le plus souvent aux actes de défoulement collectif détaillés dans la typologie (9,2 %). Les affaires antiseigneuriales représentent un peu plus de 5,1 % du stock, précédées de très peu par les conflits salariaux et autres affrontements au sein du monde du travail (5,2 %).

Les rébellions liées aux croyances et au fait religieux (3,1 % des cas) sont évidemment dominées par l'irrédentisme protestant, mais la rubrique renvoie aussi au jansénisme ou encore à la fidélité aux cultes locaux. Quelques thèmes plus rares mais intéressants, comme la mise en cause des autorités municipales (moins de 2 % de l'ensemble) ou la rébellion à couleur régionaliste (1,1 %) dans les pays récemment annexés, Roussillon, Franche-Comté, Corse surtout. À relever encore diverses formes d'agressivité populaire à l'encontre de particuliers, notables, gens d'Église ou membres de la noblesse (mais on notera l'extrême rareté, hors du contexte seigneurial, de cette dernière occurrence). Quant aux initiatives réformatrices de l'État en matière administrative, fiscale ou monétaire, elles entraînent de grands mouvements d'opinion, mais peu de tumultes caractérisés (contre les réformes de Law vers 1720, de Maupeou en 1771, de Brienne en 1788...).

Tableau I.3. Répartition thématique de l'ensemble des rébellions

Motivations	Nombre de rébellions	En %
1. Rejet des initiatives réformatrices de l'État	53	0,6
2. Contre la fiscalité et parafiscalité étatiques	3 336	39,1
3. Contre l'appareil judiciaire, militaire ou policier de l'État	1 212	14,1
4. Contre la seigneurie	439	5,1
5. Contre la noblesse et le privilège nobiliaire	12	0,1
6. Contre le clergé	103	1,2

7. Mise en cause de notables	160	1,9
8. Mise en cause de l'autorité municipale	148	1,7
9. Subsistances	1 497	17,6
10. Religion, croyances	264	3,1
11. Conflits du travail	441	5,2
12. Affirmation du particularisme régional	94	1,1
13. Divers	769	9,2
Ensemble	*8 528*	*100,0*

Les actions sont classées sur la base de leur « type fondamental ». Dans les études thématiques qui suivent, les chiffres peuvent légèrement différer, par suite de la prise en compte du « type secondaire » propre à telle ou telle affaire.

*

Tels sont les résultats bruts de nos investigations, sommairement traduits ici en tableaux, courbes et pourcentages. Dans leur massivité, ils donnent à entendre les voix multiples de l'être collectif qu'une longue tradition historienne avait refoulé hors de la scène politique. Quand il y faisait irruption lors d'épisodes paroxystiques, ses fureurs faisaient choc et masquaient l'évidence de la répétition et de la continuité au point de paraître illisibles, incohérentes. Entre les deux écueils du pointillisme réducteur qui débouche sur l'absence ou la gratuité de l'interprétation, et la collecte « lourde » à pleins filets, si difficile à maîtriser, nous avons postulé que seule la série fait sens et que chaque cas relevé vaut doublement, par ses écarts comme par ses analogies avec un modèle typologique. Et si l'on m'objectait qu'il est naïf de prétendre mettre la réalité en système et que toute classification comporte sa part de subjectivité, je répondrais que le meilleur garant de la qualité du travail réside dans la compétence d'un groupe, dans sa familiarité collective avec le monde d'Ancien Régime, ses codes, ses gestes, ses raisons comme ses folies.

Conclusion

JACQUES. — Un Jacques ! Un Jacques, Monsieur, est un homme comme un autre.

LE MAÎTRE. — Jacques, tu te trompes, un Jacques n'est point un homme comme un autre.

JACQUES. — C'est quelquefois mieux qu'un autre.

LE MAÎTRE. — Jacques, vous vous oubliez. Reprenez l'histoire de vos amours, et souvenez-vous que vous n'êtes et que vous ne serez jamais qu'un Jacques.

DIDEROT, *Jacques le fataliste et son maître*[1].

Au terme de cet examen raisonné, sous le double signe du nombre et du détail, il me faut encore justifier un manque, ou plutôt un choix qui s'est imposé chemin faisant. Quand nous avons établi la typologie de l'enquête, le champ initial renvoyait à l'antagonisme privilégié jusque-là par les lectures historiennes traditionnelles, le conflit gouvernants-gouvernés dans ses aspects le plus directement politiques. Le questionnaire d'enquête portait justement en point premier le rejet des réformes royales touchant la monnaie, l'im-

pôt et l'appareil judiciaire. Les efforts répétés de modernisation de l'État ont entraîné en effet des mouvements d'opinion bien connus, qui ont été évidemment pris en compte dans la collecte et évoqués au cours du livre. Pourquoi donc ne les avoir pas ensuite réunis en catégorie distincte dans l'analyse thématique d'ensemble ? Le nombre n'en est pas tout à fait négligeable et leurs formes répondent à plusieurs des critères retenus pour les autres types : il s'agit bien de troubles émeutiers, de violences urbaines qui ont mobilisé parfois des centaines, parfois des milliers d'acteurs, avec un éventail ouvert jusqu'aux basses couches. Que ce soit les manifestations parisiennes du mois de juillet 1720 contre le papier-monnaie et son inventeur, le financier-ministre John Law, ou encore les cortèges et feux de joie pour soutenir les parlements et humilier leurs adversaires, Maupeou et Terray en septembre 1774, Brienne et Lamoignon en août 1788, sans oublier la journée de Rennes du 2 juin de la même année ou la non moins fameuse journée des Tuiles grenobloise le 7 juin, pourquoi n'avoir pas fait un sort dans le panorama rébellionnaire à des événements si chargés de messages explicites ?

La réponse s'énonce rapidement, mais n'a pu être formulée qu'au bout du parcours : le caractère « populaire » de ces épisodes conflictuels, dans leur initiative comme leur déroulement, apparaît des plus discutables. Il y a là un délicat partage social à opérer. La masse des figurants a bien tenu son rôle sur un théâtre urbain qui était le sien, mais la pièce avait manifestement été écrite et mise en scène par d'autres qui ont tiré tout le bénéfice de l'action. En 1720, les parlementaires, les rentiers, les gens de finance avaient juré la perte de Law pour ses audaces anticipatrices ; ils étaient

derrière les foules qui s'écrasaient rue Quincampoix et rue Vivienne et défilaient en tumulte jusqu'au Palais-Royal. Tout au long du siècle, les parlements opposés aux ministres réformateurs avaient eux aussi leur clique et ils se sont efforcés d'associer la rue à leur combat, réussissant à entraîner un large public au-delà de leur clientèle ordinaire de gens de loi et plumitifs : tout un menu peuple de boutiquiers, artisans, fournisseurs, paysans, métayers ou valets, de quoi faire illusion. Mais on sait que les choses ne tardent pas à prendre leur véritable visage, à la fin de l'été 1788, quand se pose clairement la question des modalités de l'élection aux États généraux.

Qu'on ne voie pas là une dérobade ou une contradiction, puisque j'ai affirmé un peu plus haut, parlant de la fronde des grands corps, qu'ils avaient su gagner de larges secteurs bien au-delà de leur clientèle naturelle, notamment la jeunesse, toujours prête à occuper la rue[2]. La démagogie antiréformiste autour de l'impôt ou des institutions prenait pour prétexte l'intérêt général, argument d'une efficacité éprouvée, et j'ai dit que l'exemple rébellionnaire, venant du haut de la société, risquait en effet de légitimer les refus d'en bas. Pourtant, sans nier l'incidence des actions élitaires et leur caractère parfois propédeutique, je les considère comme extérieures tant à la culture qu'à la spontanéité des foules citadines et paysannes. La conscience émotive s'est développée en dehors d'elles, ce qui ne signifie pas qu'elles n'aient pas joué un rôle d'adjuvant ou de force convergente.

*

À quelle pureté sociologique et culturelle renvoie donc la notion de *populaire*, axiale dans cette étude ? Catégorie floue, aux contours imprécis, mais Marc Bloch écrivait déjà qu'une société « n'est pas une figure de géométrie ». Je m'en tiens là-dessus à l'opinion commune qui a fondé notre travail, confortée par la vérité empirique qui émerge des affrontements concrets. Le gigantesque amoncellement d'affaires qui forme la matière du livre fait entendre un arrière-fond sonore de murmures, de grondements, de cris éclatés en paroles, surgis d'un être collectif réputé muet ou incapable de produire des messages cohérents et autonomes. Que le groupe des intervenants ne soit pas toujours homogène, qu'on y trouve des maîtres aux côtés des compagnons, des ruraux mêlés aux citadins, des femmes au milieu des hommes, des jeunes comme des vieux, que des meneurs « étrangers » figurent parfois dans la mêlée et même des notables, cette diversité et ces ambiguïtés n'altèrent pas l'évidence première, à savoir que ces mouvements, dans la quasi-totalité des cas, sont portés par des situations, des énergies, des images venues d'en bas. Le problème n'est pas de juger du caractère authentique ou illusoire des inquiétudes, mais de reconnaître dans quel terreau ces accès furieux prenaient naissance. Les revendications primales sortaient du sein de masses anonymes. Des groupes, des individus retrouvant noms et visages osaient défendre leurs avoirs et leur être, osaient crier leur droit à l'existence pour le pain, le travail, la terre, mais aussi pour la liberté de croire à leur façon ou même celle de se réjouir à leur guise. On les disait inertes depuis la fin des grandes révoltes d'antan, comme saisis par une sorte d'engourdissement, enfermés dans un « long silence ». Il suffisait pourtant d'écouter pour appréhender les réalités profondes qui, selon Jacques Berque, n'existent « nulle part ailleurs que dans le comportement, le vécu, la subjectivité, l'accident, l'événement, à condition que nous sachions les interpréter »[3].

Est-ce faire la part trop belle à la convulsion dans le jeu des forces sociales ? Je ne crois pas avoir surévalué les déviances et les ruptures, au sein de l'Ancien Régime français qu'il ne saurait être question d'assimiler à un interminable carnaval contestataire. Le quotidien n'y était pas fait que de violences constamment réprimées ou explosives. En dépit de ses faiblesses, l'État présentait une façade remarquable, le pays s'enrichissait, les complémentarités sociales fonctionnaient vaille que vaille et, d'une crise à l'autre, les petits parvenaient à se tailler une part de bonheur. Il est d'ailleurs reconnu aujourd'hui que les conditions de la vie matérielle se sont améliorées au XVIIIe siècle, qu'il y a eu comme une démocratisation du bien-être : meilleurs logements, nourriture diversifiée, élargissement de l'espace du bien-vêtu. De même, l'instruction a un peu avancé dans les campagnes et les faubourgs grâce à la multiplication des petites écoles. Mais, tandis que l'aisance profitait à la frange du populaire capable de se hisser en deux générations aux marches inférieures de l'escalier promotionnel, la situation des autres tendait à se dégrader. L'errance, la mendicité gagnaient du terrain, les plus récentes études d'histoire sociale s'accordent là-dessus. La marginalisation guettait en permanence « les salariés non qualifiés, l'armée des hommes de peine voués à d'innombrables tâches peu gratifiantes »[4]. Les contemporains constataient cet écart et y décelaient une menace de grave subversion à court terme. « Les émeutes dont nous venons d'être les témoins n'étaient rien, écrit l'abbé Mably au lendemain

de la guerre des Farines. [...] Les mutins, il est vrai, ont à peine fini leur pillage qu'ils ont montré de la crainte et du repentir. [...] Mais soyez sûrs qu'une seconde fois ils seront moins timides et par conséquent plus entreprenants. S'ils ne voient plus d'autre ressource, si le désespoir les irrite, ils brûleront les fermes et les châteaux, et le gouvernement, qui n'aura pas prévenu les désordres, ne pourra peut-être pas y remédier »[5]. Et encore Louis-Sébastien Mercier : « La distance qui sépare le riche du reste des citoyens s'accroît chaque jour, la pauvreté devient plus insupportable, et [...] la haine s'envenime »[6].

Au lieu de l'osmose grandissante que postulerait le renforcement incontestable des couches intermédiaires, on observe une crispation sur des images qui tendent à se figer. Ceux d'en haut témoignent aux autres une sorte d'indifférence teintée de mépris, fondée sur la certitude que les rôles sont définis et distribués à jamais. Si bien que l'opacité semble devenue à peu près totale du noble au paysan, du citadin aisé aux petites gens de la rue. Les tumultes, au lieu de fonctionner en signal d'alarme, restent mis au compte des pulsions et fantasmes d'un peuple crédule, séduit par des leaders mal intentionnés, sortis du néant. La « populace » rassemblée et révoltée, c'est donc l'irruption d'un intarissable désordre sur fond de malice sociale et parfois de cruauté. « J'avoue, écrit Restif de La Bretonne en 1788, que j'ai tremblé toutes les fois que j'ai vu la portion basse de ce peuple en émotion ! et j'ai tremblé, parce que je sais quelle est sa haine contre tout ce qui est aisé, haine éternelle, violente, qui ne demande qu'à s'exercer... »[7]. Les plus hauts responsables politiques rejoignent d'ailleurs les pamphlétaires lorsque Turgot parle d'un « état de guerre habituel de toutes les parties de la société les unes contre les autres », ou quand Necker évoque « la distance immense qui existe entre le peuple et les autres classes de la société »[8]. Mais de là à reconnaître aux gens du commun un jugement droit et une parole autorisée... On ne pouvait imaginer en haut lieu que le peuple tenu au respect de la loi méritât d'avoir une existence politique. Il appartenait au roi seul d'arbitrer le présent et prévoir le futur. Au printemps 1787, les notables réunis à Versailles voient dans les projets novateurs de Calonne un inconcevable « appel au peuple », susceptible de provoquer la rupture « de la chaîne invisible qui lie tous les citoyens à l'obéissance et contient le peuple par l'exemple et l'influence des Grands »[9]. Les hantises s'avivent à la veille de la Révolution. À Paris, les commissaires de police insistent sur l'urgence de contenir « une multitude impatiente du frein le plus légitime et toujours prête à le rompre »[10]. Envoyez-nous des troupes, écrit le corps municipal de Sète au lendemain de l'émeute survenue ici le 15 avril 1789, car la fureur populaire se déchaîne et « la race future qui se prépare [...] s'annonce déjà comme devant être plus dangereuse encore que la présente »[11]. Vision de guerre sociale dans un contexte effervescent, Caliban est parmi nous !

Notre enquête montre la dégradation continue du climat relationnel dès le second tiers du XVIIIe siècle, tous types d'actions confondus. Voilà une réalité qui relance autant de questions qu'elle apporte de réponses, car les conclusions partielles avancées dans chacun des chapitres conduisent à présenter comme éclatée en fragments la simultanéité confuse des moments de l'Histoire. Les pans du réel ne sont pas raccordables en un objet unique, mais certaines périodes présentent des convergences, signifiantes assurément. Nous avons

tenté de réaliser l'indispensable rejointage dont Fernand Braudel sentait la nécessité. À propos d'un type rébellionnaire particulier, l'émeute de subsistances, il traçait tout un programme guère éloigné du nôtre : « Il faudrait, pour reconstituer la trame complète de ces événements, ajouter à ces faits visibles les délinquances, les activités omniprésentes des faux-sauniers [...], les brigandages ruraux, les grèves des artisans qui se multiplient avec le XVIIIe siècle finissant. Et surtout, replacer dans ce tableau les fleuves, les océans de la mendicité. D'ailleurs, il faudra bien que nous revenions, à un moment ou à un autre, sur cet immense drame de la société que l'Ancien Régime léguera à la France du XIXe siècle »[12].

L'un des problèmes est de décrypter ce qui n'était pas souvent constitué en discours, et par là même peut apparaître comme un enchaînement de mots sans suite et gestes inachevés, pour tout dire comme des actes sans idées. Or la répétition des faits et la poussée des comportements contestataires s'expliquent mal si on n'y reconnaît pas l'émergence d'une prise de conscience qui englobe le social et préfigure le politique. Même les refus les plus physiques, les moins conceptualisés, renvoient déjà au sentiment d'un droit indépendant de la loi. La revendication d'un prix maximum, le pillage du convoi de blé, l'attaque du grenier, le mendiant tiré des mains de la police, le fraudeur arraché aux gabelous, le débiteur aux huissiers, l'engagé aux recruteurs, autant de sursauts immédiats, mais chargés de références morales qui relèvent d'une culture propre. Culture vivante, à la fois transmise et recréée en permanence, enrichie par les propos de carrefour, les récits de veillées, les complaintes propagées dans les foires, la gravure et la chanson.

Mais ces violences spontanées, réponses défensives nées des circonstances, n'étaient guère porteuses dans l'immédiat de capacités innovantes. D'autres types de conflits traduisent par contre des exigences longuement concertées, un projet collectif, la recherche de médiations et d'alliances. Dans les affaires d'impôts, de taille, de dîmes ou de droits seigneuriaux, comme dans les débats relatifs à l'embauche ou aux salaires, les désaccords, on l'a vu, étaient discutés sur place avant d'être éventuellement portés devant les instances administratives ou judiciaires, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Les requérants s'adressaient aux tribunaux à grand renfort d'écritures basochiennes. La démarche pouvait s'accompagner de cortèges, de pétitions, de délégations auprès des autorités administratives et même, exceptionnellement, de députations collectives à Versailles. Semblables initiatives inscrivaient le présent des groupes dans une stratégie de longue haleine, une cohérence maîtrisable et souvent maîtrisée. Les débats ouverts dans les assemblées de paroisse ou les réunions de compagnons, la recherche des arguments et des preuves, les correspondances, le dialogue avec les gens de loi, l'appel aux souvenirs des anciens, enfin l'exemple d'autres communautés ou de groupes engagés dans des combats similaires et dont on admirait la « bravoure », autant de signes et d'actes inscrits dans une pédagogie du devenir qui jouait contre la charge paralysante des faits hérités.

Quand le dialogue judiciaire s'enlisait et que, sur place, la pression devenait trop forte, il suffisait d'un incident pour transmuter les colères individuelles en indignation collective. À partir d'un état de choses calamiteux, le conflit développait sa dynamique propre et s'ouvrait alors sur d'autres perspectives. L'explora-

tion de ces blocs de refus biséculaires révèle à la fois du sens et de l'efficace. L'insistante vision tocquevillienne d'idées critiques venues d'en haut, sorties des cénacles de la pensée, et qui, par étapes, auraient atteint le bas de l'échelle au point d'« enflammer jusqu'à l'imagination des femmes et des paysans »[13], un tel schéma résiste mal à l'examen des faits. C'est à ras de terre que s'élaboraient les aspirations réformistes du plus grand nombre, et toutes les espérances libertaires que la convocation des États généraux allait permettre de formuler en mots et en doctrines. Dans un passé encore proche, s'interrogeant sur le problème des origines intellectuelles de 1789, Daniel Mornet mettait en doute la genèse purement philosophique de l'événement révolutionnaire, et son avertissement mérite d'être entendu : « Rien ne prouve, écrivait-il, [...] que l'opinion moyenne n'a pas devancé ou dépassé l'opinion des gens de lettres. C'est une grave erreur en histoire littéraire et en histoire tout court que de déterminer l'opinion générale par celle des gens qui font métier d'écrire : il faut prouver la concordance de ces opinions et non pas la supposer »[14]. Autrement dit, il convient aussi de prendre en compte les dures sommations du réel. Les thèmes des Lumières, liberté, justice, équité, tolérance, droit naturel, figurent bien dans les Cahiers de doléances, associés à « quelques pulsions eschatologiques de règne neuf, d'avènement des temps », mais ce n'étaient là, nous dit Alphonse Dupront, que la contexture d'une « énergétique prérévolutionnaire » qui résidait dans « la passion incubante des masses »[15]. Il est aujourd'hui admis que la formation intellectuelle des rédacteurs des fameux Cahiers — petits notables, tabellions, gens de loi, vicaires et curés, ceux-ci plus ou moins imprégnés de gallicanisme ou de jansénisme — devait au moins autant à

leur pratique sociale et leur environnement qu'aux théories des philosophes et économistes. Ils avaient fait leur apprentissage politique sur le terrain et ils connaissaient parfaitement les inadéquations des anciennes structures. Aussi bien entraient-ils sans effort dans les vues des populations consultées dont les griefs recoupaient leurs propres ressentiments.

*

Paroles d'en bas, vivaces et fécondes... Nous les avons déchiffrées au fil des jours, syllabe après syllabe, à travers les rumeurs, les cris, les actes qui ne cessent d'affaiblir le principe d'autorité. La rébellion qui les porte se nourrit des besoins, des passions comme des rêves de l'âme collective, dans le fracas du trivial et de l'extrême. Elle a un rythme, elle est le temps, elle est production inépuisable de formes qui se répètent, s'engendrent et se métamorphosent pour s'inscrire dans le devenir d'une société tout à la fois rajeunie, inventive et bloquée. Le pouvoir reste sourd à ces appels, ou ne leur accorde qu'une oreille distraite. Il légifère d'abondance sans oser entamer le socle du privilège. Les ministres les plus audacieux sont contraints de renoncer, ils cèdent, et l'État reste accablé par la démesure de son endettement. Le cadastre est un échec, la réforme municipale amorcée dans les années 1760 n'offre pas de réponse acceptable à des aspirations multiformes si clairement exprimées, depuis si longtemps et dans tant de champs divers de la vie relationnelle. Par la suite, d'autres projets novateurs se sont anéantis à leur tour dans les contradictions du régime. Refoulées mais non pas abolies, les attentes du commun peuple s'érigent peu à peu en doctrines partagées par des couches élar-

gies, elles orientent l'avenir même quand elles semblent aller à contre-courant. C'est dire la force éducative du conflit, miroir d'une conscience sociale éclatée en images de groupes mais unifiée par la même exigence de reconnaissance de soi, d'honneur et de dignité. C'est redire aussi le caractère éclairant des durées longues. L'attitude rébellionnaire traverse les épisodes et les séquences, inclut le XVIIIe finissant et le XIXe prolongé pour constituer un mode qui a fait du heurt et de la rupture le principe du changement dans l'espace français.

ANNEXES